



ASSOCIATION SCOLAIRE

## SAINT-RÉMY

### Lycée Saint Rémy

8 Rue Saint Jean - CS 90151  
02207 SOISSONS Cedex

#### Contact & suivi

Sylvie BRASSET

sbrasset@asstremy.fr

Tél : 03.64.92.60.01.

E-mail : [www.asstremy.fr](http://www.asstremy.fr)

Soissons, le 20 novembre 2025

#### Objet : Taxe Apprentissage – Partenariat

Madame, Monsieur,

Pourquoi nous verser votre taxe d'apprentissage ?

Pour tous les élèves et étudiants de notre Association, car nous cherchons en permanence à maintenir un degré de formation de pointe, permettant de les préparer à leur avenir professionnel et à favoriser leur immersion dans le monde de l'entreprise.

C'est grâce à cette synergie entre notre établissement et vous, entreprises, que nos élèves acquièrent des compétences directement en phase avec les besoins du marché, renforçant ainsi leur employabilité.

Vous êtes des vecteurs de cohésion, d'expérience professionnelle hautement valorisable et vous contribuez à notre rayonnement local et régional.

Votre contribution par le versement de la taxe d'apprentissage constitue un levier fondamental pour nous permettre d'offrir à nos élèves des conditions d'apprentissage optimales et ambitieuses en lien avec les évolutions techniques et technologiques.

De plus, cette démarche renforce la relation entre notre établissement et votre entreprise, ouvrant la voie à des collaborations bénéfiques telles que l'accueil de stagiaires ou l'organisation de visites professionnelles.

Chaque fléchage vers notre Lycée compte et contribue à marquer une réelle différence dans le quotidien de nos élèves.

Ensemble, continuons à bâtir l'avenir de notre Etablissement et à soutenir la réussite de nos jeunes talents !

Comptant sur votre partenariat pour cette nouvelle année, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos plus sincères salutations.

Sylvie BRASSET  
Responsable Taxe d'Apprentissage

Stéphanie FEGE-DUPREZ  
Chef d'Etablissement Coordinateur

Numéro Siret : 780 227 716

Code UAI : 0021874 B

Code UAI : 0022216 Y